

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

73209

Matricule :	3520	Société :	R.A.M
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : LAMSHADAB Amina veuve FARTHI			
Date de naissance : 1953			
Adresse : 10 Rue BNOU BAYA CHANTILLY CASA ANFA			
Tél. :	0689 22 63 70	Total des frais engagés :	444,92 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Mustapha TOUHAMI
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale
76 Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél 0522 98 82 02

Date de consultation :

13/04/2021

Nom et prénom du malade : LAMSHADAB AMINA

Age: 68 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diarytose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/04/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13.01.2021	Opérations chirurgicales	3	# 250.00 DH #	Docteur Moustapha J. YAHIA ORL et Chirurgie cervico-faciale Chirurgie maxillo-faciale 76, Bd Abdellah Benkouider Casablanca Docteur Moustapha J. YAHIA et Chirurgie cervico-faciale maxillo-faciale Casablanca
13.01.2021	Opérations chirurgicales	5	# 500.00 DH #	

EXECUTION DES ORDONNANCES.

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Rajaz Tazi BENLAMLIH Rue Toulouse C.I.L - Casa Tél. : 05 22 36 47 51	Montant de la Facture
PHARMACIE LONGCHAMP Rajaz Tazi BENLAMLIH Rue Toulouse C.I.L - Casa Tél. : 05 22 36 47 51	13/4/21		140 90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F.
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the 12th edition of the International System of Units (SI). It features a central vertical axis labeled 'H' at the top, representing the dimension of Length. A horizontal axis labeled 'D' at the bottom left represents the dimension of Time. The seven base units are arranged around the vertical axis:

- Mass:** Kilogram (kg)
- Electric Current:** Ampere (A)
- Temperature:** Kelvin (K)
- Luminous Intensity:** Candela (cd)
- Amount of Substance:** Mole (mol)
- Time:** Second (s)
- Length:** Meter (m)

Each symbol is enclosed in a circle, and some are accompanied by small numbers or additional symbols indicating specific units or sub-units.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mustapha TOUHAMI

Professeur titulaire

ORL et Chirurgie cervico-faciale

Chirurgie maxillo-faciale

Diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux

Ancien Médecin Chef de l'hôpital d'enfants

Ex. Chef du service de chirurgie maxillo-faciale
au CHU de Casablanca

الدكتور مصطفى التهامي

أستاذ

أمراض وجراحة الأنف والأذن والحنجرة

وجراحة العنق والوجه

خريج كلية الطب ببوردو (فرنسا)

رئيس سابق لمستشفى الأطفال ورئيس قسم المعانة الشككيلية

للقلك ووجه بالمركز الإستشفائي والجامعي باندار البيضاء

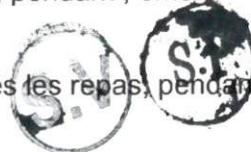
Casablanca le : 13/04/2021

PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMLIH
Rue Toulouse C.I.L - Casa
Tél. : 05 22 36 47 51

MME LAMSADDAR AMINA

- Levothyrox 50µg - comprimé sécable**

1 Comprimé, matin, au réveil, pendant , 6mois



- APILIS - sirop**

1 dose, matin, midi, soir, après les repas, pendant 3 jours
puis 2 fois par jour 5 jours



- Docivox - comprimé à croquer**

1 Comprimé à sucer matin, midi, soir, après les repas,
pendant 1 semaine

PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMLIH
Rue Toulouse C.I.L - Casa
Tél. : 05 22 36 47 51

Docteur Mustapha TOUHAMI
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale
76, Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 0522 98 82 02

Résidence Koutoubia - 76, Bd. Abdelmoumen - 4ème Etage - Casablanca
إقامة الكتبية - 76 شارع عبد المؤمن - الطابق الرابع - الدار البيضاء

Tél.: 0522 98 82 02 / 0522 99 49 24 - E.mail : mo.touhami@gmail.com

Patente : 34775406 - Identifiant Fiscale : 42500044 - ICE : 001697905000026

Lot : 1910010635
Duo : 10/2021
P.P.C : 72.90 Dh

100 ml
Volume net

A base d'Eucalyptus, Miel,
Bouillon blanc, Plantain,
Propolis, Margarine



APILIS

DociVox®

comprimé à sucer

AUX EXTRAITS DE PROPOLIS ET DE PLANTES

(*Eucalyptus - Propolis - Echinacea - Gingembre*)

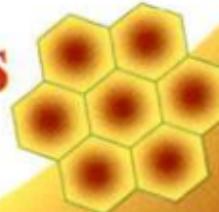
Maux de gorge Enrouements passagers

x 20

Goût menthe - miel - citron

Apaise et dégage les voies respiratoires
Adoucit la gorge irritée en cas de toux
Renforce les défenses naturelles

LOT: 210107
DLUD: 02/2024
69,00DH



Deva

Laboratoires Pharmaceutique
J.OUAJDI Pharmacien Responsable